La TVA, pratique et actuelle

08 novembre 2022 (Genève, l'après-midi) 10 novembre 2022 (Montreux, l'après-midi) 17 novembre 2022 (Fribourg, l'après-midi)

Public visé

- Fiduciaires
- Conseillers fiscaux
- Réviseurs
- Comptables
- Personnes régulièrement confrontées à des questions TVA que ce soit en fiduciaire, en entreprise ou dans le secteur public.

Contenu

- Récentes modifications et adaptations de la pratique administrative
- Prestations au personnel et parts privées
- Cabinets médicaux de groupe et TVA
- Taxation par voie d'estimation
- Présentation d'arrêts choisis et leurs conséquences en pratique
- Nouveautés 2023 et point de situation de la révision de la LTVA - Mesures à prendre

Conditions-cadres

Des bonnes connaissances et une certaine pratique en matière de TVA sont requises. Il s'agit d'une mise à jour des connaissances

Vos avantages

Vous connaîtrez

- Les nouveautés en matière de TVA
- Les modifications de pratique de l'AFC
- La jurisprudence importante de l'année écoulée
- Les mesures à prendre pour être prêts en 2024 (entrée en vigueur de la révision de la LTVA)

Vous saurez

- Reconnaître les risques et les opportunités chez vos clients
- Anticiper les besoins de vos clients
- Mettre en pratique les connaissances
 acquisos

Responsable du séminaire

Isabelle Homberger Gut, licenciée en droit, experte fiscale diplômée, membre de la sous-commission TVA d'EXPERTsuisse; Associée, Homberger TVA Sàrl, Fribourg.

Conférenciers

Isabelle Homberger Gut, (voir ci-dessus)

David Python, économiste, Administration fédérales des contributions, Division principale de la TVA, Division Droit, Berne



Dates

08.11.2022 l'après-midi – Genève 10.11.2022 l'après-midi – Montreux 17.11.2022 l'après-midi – Fribourg

Lieux

Fairmont Grand Hotel Geneva
Quai du Mont-Blanc 19
1201 Genève
www.fairmont.com/geneva
Grand Hotel Suisse Majestic
Avenue des Alpes 45
1820 Montreux
Hôtel aux Remparts
Chemin de Montrevers 1
1700 Fribourg
www.hotel-remparts.ch

Prix du séminaire

CHF 410.- non-membre CHF 360.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à chaque partie sera comptabilisée séparément à raison des 4 heures correspondantes par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

Programme

	Thèmes	Conférenciers
13.00-13.30	Café d'accueil	
13.30-13.35	Bienvenue et introduction	Isabelle Homberger Gut
13.35–14.20	Actualités et changements de pratique, resp. nouvelles pratiques entrés en vigueur courant 2022 Cryptomonnaies	David Python
14.20-14.50	Prestations au personnel, parts privées : nouveautés 2022 – ce à quoi il faut être attentif	Isabelle Homberger Gut
14.50-15.20	TVA dans le domaine médical : cabinets médicaux de groupe	Isabelle Homberger Gut
15.20-15.50	Pause-café	
15.50-16.20	Taxation par voie d'estimation – quand intervient-elle et quelles sont ses conséquences	David Python
16.20-16.35	Présentation d'arrêts choisis de l'année 2022 et leurs conséquences en pratique	Isabelle Homberger Gut
16.35–17.05	Les nouveautés 2023 et les points essentiels de la révision de la LTVA – Les mesures à prendre pour être prêts en 2024 (y c. augmen- tation des taux)	Isabelle Homberger Gut
17.05–17.15	Conclusion	Isabelle Homberger Gut

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/nostale)

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'appuller le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auguel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.-Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.